

Valeur des fermes.—La valeur globale des fermes, y compris les instruments, la machinerie et le bétail, est de \$3,255,894,259 en 1921 et de \$2,692,580,523 en 1946, soit un déclin de 17·3 p. 100 malgré l'augmentation de 38·3 p. 100 survenue entre 1941 et 1946. D'après l'analyse des chiffres, ce déclin semble provenir de la diminution de la valeur des terres.

La Saskatchewan enregistre le déclin le plus prononcé (25·4 p. 100) de la valeur des fermes, tandis que le Manitoba et l'Alberta accusent respectivement des baisses de 21·0 p. 100 et de 1·1 p. 100 entre 1921 et 1946. Bien que la valeur des fermes diminue de 41·6 p. 100, 38·0 p. 100 et 22·6 p. 100 durant la période de 25 ans au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, celle des bâtiments augmente de 2·9 p. 100, 3·8 p. 100 et 49·1 p. 100. Durant cette période, les instruments et la machinerie augmentent de 39·1 p. 100, 26·5 p. 100 et 65·3 p. 100 respectivement au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. La valeur du bétail sur les fermes du Manitoba et de la Saskatchewan baisse respectivement de 6·7 p. 100 et 36·2 p. 100, mais en Alberta elle augmente de 2·5 p. 100.

Dettes agricole.—Des questions sur les dettes des fermes garanties par hypothèques ou promesses de vente ont été posées à tous les exploitants propriétaires en 1946. Ces dettes comprennent les dettes sur les bâtiments et les terres non seulement des fermes qu'ils exploitent eux-mêmes, mais aussi des fermes qu'ils possèdent et qu'ils louent ou qu'ils afferment à d'autres exploitants. Les données du recensement de 1941 et des recensements antérieurs ne portent que sur les dettes des fermes exploitées par les propriétaires; elles ne tiennent donc pas compte des fermes exploitées par des locataires. Le tableau 43 montre un déclin de 53·4 p. 100 dans les dettes garanties par hypothèques ou promesses de vente entre 1931 et 1946, mais lorsqu'il est tenu compte des faits ci-dessus mentionnés la réduction effective est bien plus considérable. Le déclin le plus prononcé des dettes survient entre 1941 et 1946. Durant la période de 15 ans, le volume de ces dettes diminue de 51·5 p. 100, 55·9 p. 100 et 50·3 p. 100 respectivement, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Le nombre d'exploitants propriétaires qui déclarent ces dettes diminue de 32·3 p. 100 au Manitoba, 42·6 p. 100 en Saskatchewan et 36·9 p. 100 en Alberta.

Le montant des dettes garanties par des privilèges diminue aussi durant les dix dernières années, mais plus particulièrement de 1941 à 1946; le nombre d'exploitants tombe de 89·0 p. 100 et les dettes de 80·9 p. 100 entre 1936 et 1946. Bien que les privilèges ne baissent que de 10 p. 100 entre 1936 et 1941, le nombre d'exploitants qui en déclarent décline de 13·8 p. 100. L'augmentation du revenu des exploitants agricoles, particulièrement entre 1941 et 1946, a permis à plusieurs d'entre eux de réduire les dettes qu'ils durent contracter durant les années de dépression.

La valeur totale des terres diminue de 34·1 p. 100, tandis que celle du bétail décline de 17·8 p. 100 dans les trois provinces. La valeur des instruments et de la machinerie augmente de 40·1 p. 100 et celle des bâtiments de 15·8 p. 100 entre 1921 et 1946.